



# ASSEMBLÉES DE QUARTIER INSTALLATION

2021-2026





La mise en place des assemblées de quartiers traduit la volonté de la municipalité d'intégrer les citoyens à la vie locale.

Au précédent mandat, les assemblées de quartier ont fait naître différents projets qui se sont concrétisés.



# Co-construire



Favoriser les échanges entre les élus et les habitants

Etre force de propositions : partager et faire émerger des idées

Consulter les assemblées sur les projets importants du quartier et de la commune en évaluant les besoins de leur lieu de vie

# Informier - Consulter - Participer



# Organisation et composition



En raison de la particularité géographique de Guipavas, il a été constitué 3 assemblées de quartier :

- Assemblée de quartier du centre-ville
- Assemblée de quartier du Douvez
- Assemblée de quartier de Coataudon – Tourbian – Le Rody

3 membres de droit (le Maire, l'adjointe à la citoyenneté, l'adjointe à la démocratie)

7 Elus (4 élus de la majorité, et 1 élu de chaque groupe minoritaire)

8 habitants volontaires tirés au sort

4 personnes nommées par le maire et représentant le monde associatif et/ou économique

4 habitants nommés par le Maire

# Une assemblée un bureau

Le bureau fixe les ordres du jour et convoque les assemblées de quartier sur le rythme d'une réunion par trimestre



## CENTRE-VILLE

- Président : Pierre GRANDJEAN
- Vice-Présidente : Monique BRONEC
- Vice-Président (habitant): A désigner\*

## DOUVEZ

- Président : Christian PETITFRERE
- Vice-Présidente : Marie FOURN
- Vice-Président (habitant): A désigner\*

## COATAUDON-TOURBIAN-LE RODY

- Président : Yannick CADIOU
- Vice-Présidente : Catherine ANDRIEUX
- Vice-Président (habitant): A désigner\*

\*Peuvent être candidats les 12 habitants tirés au sort ou nommés par le Maire.



Les assemblées de quartiers sont des organes consultatifs ayant faculté de propositions et de suggestions sur tous les aspects de la vie du quartier.

Chaque membre des assemblées s'engage à œuvrer pour et dans l'intérêt général du quartier et de ses habitants.



# Principes des assemblées de quartier



L'assemblée de quartier permet à tout citoyen, usager-expert de sa commune :

- d'être informé,
- d'échanger autour de projets qui touchent la ville,
- de donner un avis éclairé,
- de transmettre l'information sur l'avancement des travaux et réalisations.

